

16.05.2014

L'inclusion des seniors dans les processus politiques

Le Conseil Suisse des Aînés (CSA), réuni à l'occasion de son Assemblée des délégués à Lugano, revendique avec insistance l'inclusion des seniors dans les processus politiques à tous les niveaux de notre Etat

Le CSA lui-même agit au niveau national en tant qu'organe, mis en place par le Conseil fédéral, devant faire valoir les intérêts de la population la plus âgée envers l'administration et les autorités. De nombreuses autorités ont encore et toujours de la peine avec les personnes de plus de 65 ans; elles s'en occupent et en parlent, mais peu directement avec elles. Ainsi le CSA doit sans cesse lutter pour sa représentation dans les plus importantes commissions extraparlimentaires pour l'AVS, la LPP, la LAMal et l'habitat, alors que des offices administratifs sont surreprésentés dans ces organes. Alors que le CSA put maintenir sa position auprès de la Confédération avec beaucoup de peine, les seniors ne sont aucunement représentés dans la plupart des cantons. La grande exception est le Tessin, qui a créé un Conseil cantonal des seniors, qui assure le contact institutionnel avec les autorités cantonales. C'est pourquoi le CSA exige que tous les cantons créent les organes correspondants et cherchent activement le dialogue avec les seniors.

[< retour](#)